

Issue No.2782 March 04-2011



Une conférence-débat organisée par l'USJ et Magazine

# Denis Pietton sans langue de bois face aux étudiants

L'ambassadeur de France est le premier invité d'un cycle de conférences-débats avec ses homologues en poste au Liban, un cycle conjointement organisé par l'USJ et L'Hebdo Magazine. Dans une atmosphère bon enfant, Denis Pietton a répondu aux questions parfois piquantes des étudiants de l'université.

ans la salle polyvalente de l'université, c'est le branle-bas de combat. Il est 16h15 ce vendredi 25 février et on finit tout juste de déballer les zakouskis du buffet installé dans le fond. Dans l'assistance, sept étudiants sont en conciliabule. Joe, Alexandre, Addis, Sabrine, Melissa, Romy et Marguerita auront la lourde tâche d'interroger l'ambassadeur. Ils ont beaucoup de questions à lui poser. Ils s'installeront face au public, à la

droite de l'hôte du jour. Ils ne voient pas les agents de sécurité de l'ambassade venus inspecter les lieux. Dans trois quarts d'heure, l'Université Saint-Joseph (USJ) accueille un voisin prestigieux.

La Résidence des Pins et le consulat de France sont à quelques pas de là, rue de Damas. Denis Pietton apparaît détendu à l'entrée principale de l'établissement, tout juste accompagné de deux gardes du corps. Lorsqu'il entre dans la salle, il est applaudi par plus d'une centaine de personnes.

Le discours de bienvenue est prononcé par le Dr Carla Eddé, chef du département d'Histoire de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'USJ. Le débat sera modéré par le directeur de la rédaction de *Magazine*, Amine Issa. Au jeu des questions-réponses, «le jury des étudiants», comme le qualifiera l'ambassadeur au cours





Issue No.2782 March 04-2011



de son intervention, s'en sort très honorablement. Les premières questions portent sur les principes génériques de la politique de la France au Liban. «Pendant longtemps, la relation entre la France et le Liban a été marquée par ses liens historiques avec la communauté maronite», explique Denis Pietton, rappelant la dernière visite en juin 2010 du patriarche Nasrallah Sfeir en France. Ces relations existent encore mais, rajoute l'ambassadeur, «les choses ont évolué. Aujourd'hui, la position de la France est de parler avec l'ensemble des communautés. Nous parlons avec le Liban tel qu'il est, dans sa diversité. Je m'attache à avoir des relations avec tout le monde, à rencontrer des gens de tout le spectre politique, y compris le Hezbollah». Il a d'ailleurs relevé que cette position était différente de celle des Etats-Unis qui ont placé le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes, «ce que l'Europe n'a pas fait, et



«IL APPARTIENT AUX LIBANAIS DE FAIRE LA PART DES CHOSES ENTRE LA JUSTICE ET LA STABILITÉ.» ce, grâce à la position de la France. On ne peut pas ignorer un parti qui est représenté à l'Assemblée nationale et qui a des ministres. C'est tout simplement impossible. Il ne s'agit pas de neutralité. Nous n'avons pas à prendre parti mais à défendre un certain nombre de principes, et le premier

de ces principes est l'indépendance du Liban». Prenant la balle au bond, l'ambassadeur est interrogé sur la légitimité de la Résistance et sa contradiction avec la résolution 1559 du Conseil de sécurité. Premier élément de réponse: «La question ne se pose pas en ces termes. La Résistance est reconnue par les Libanais dans le cadre de la déclaration gouvernementale qui avait été préparée par le gouvernement de Saad Hariri». Il dresse le même constat pour la 1559 qui appelle au démantèlement des groupes armés, «objectif qui a été défini par les Libanais eux-mêmes dans le cadre du dialogue national», ajoutant qu'il «est probable qu'il ne débouchera pas avant longtemps». Quelques rires dans la salle, vraisemblablement surprise par la lucidité de ce constat. La langue de bois est rangée au fond d'un tiroir.





## Issue No.2782 March 04-2011

► La deuxième question concerne le Tribunal spécial pour le Liban et les remous que le dossier cause sur la scène locale. Réponse sans concession. «Notre position n'a pas changé. Notre soutien au tribunal demeure entier. Nous pensons que la lutte contre l'impunité est importante. Le tribunal doit, à son rythme, dans l'indépendance qui sied à la bonne justice, poursuivre son travail jusqu'au bout. Maintenant, nous savons que cette question pose un certain nombre de





### **GUERRE RÉGIONALE?**

Denis Pietton a été interrogé sur la position de la France en cas d'une nouvelle agression israélienne. La réponse est sans ambages. «S'il y a une nouvelle guerre, je pense gu'elle ne ressemblera pas à la guerre de 2006, pour plusieurs raisons. Les Israéliens ont tiré les leçons des difficultés qu'ils ont connues durant cette querre. Et leurs adversaires ont également tiré des conclusions et seraient beaucoup plus armés. Donc je crains que le conflit soit un peu différent. Il aura aussi une nature très différente de 2006, à mon sens, car aujourd'hui, l'Armée libanaise est déployée au Liban-Sud. Certes, elle est déployée modestement mais elle est présente alors qu'elle n'y était pas en 2006. Cela signifie qu'en cas de conflit - encore une fois, on est dans la politique-fiction, mais ça peut arriver - immédiatement, on se trouverait dans un cas de figure différent. Nous étions clairement dans une guerre entre le Hezbollah et Israël en 2006, qui a eu un impact désastreux sur le Liban. Là, on setrouverait dans un conflit Liban-Israël avec de très probables implications régionales».

difficultés internes au Liban. Il appartient aux Libanais de faire la part des choses entre la justice et la stabilité». Denis Pietton ne se contente pas de livrer une parole officielle, mais il répond aux critiques.

«On dit aujourd'hui que le TSL est politisé. La décision même, prise par le Conseil de sécurité de créer un tribunal, est politique. Elle s'inscrit, dans le cadre de la Charte des Nations unies, pour préparer la paix et la sécurité internationale. L'ambassadeur concède que le gouvernement «pourrait éventuellement – mais ce serait contraire à ses engagements internationaux – décider de réviser ses relations avec le Tribunal spécial pour le Liban».

Et il répond aux trois points litigieux:

«Le premier, c'est la question du financement puisque le Liban s'est engagé à payer les 49% du budget. Est en train de s'installer l'idée qu'après tout, le Liban ne paiera pas. Je dois rappeler que le Liban a

une obligation de payer. Qu'il paie ou ne paie pas, on ne peut pas dire que d'autres vont payer à sa place. C'est peut-être ce qui se passera, si on veut que le tribunal continue, mais je maintiens que le Liban a une obligation de payer ses 49%.

Le deuxième, ce sont les magistrats. Là encore, le Liban n'a pas la capacité de rappeler les magistrats. Juridiquement, les magistrats ont été nommés par le secrétaire général des Nations unies. Ils ne sont plus des juges libanais, mais des juges internationaux.

Le troisième, c'est la coopération que doit apporter le Liban à l'enquête internationale. C'est une coopération évidemment indispensable pour le procureur général du tribunal, mais aussi pour la Défense. L'arrêt de cette coopération poserait problème. Estce possible? J'ai envie de prendre le Premier ministre désigné, Najib Mikati, au mot. Il a expliqué vouloir trouver une solution dans le cadre du dialogue national. Attendons de voir quelle solution sera adoptée. En tout cas, le Liban a l'obligation de coopérer». Relancé par Amine Issa, l'ambassadeur a répété «que pour l'avenir, précisément, de la stabilité du Liban, il faudrait que les responsables soient poursuivis et condamnés. Je pense que c'est une illusion de penser le contraire».

#### Revenu à la case départ

C'est le constat amer que fait Denis Pietton sur le dossier israélo-palestinien.

«Le président Nicolas Sarkozy a de la sympathie pour l'Etat d'Israël. Mais lorsqu'il s'y est rendu, il en a profité pour clairement parler de la création d'un Etat palestinien. Il s'inscrit dans une lignée qui fait que la France a toujours été en pointe, en ce qui concerne la définition de paramètres, de normes afin de sortir de l'impasse. Le concept de viabilité de l'Etat palestinien a





## Issue No.2782 March 04-2011

été approfondi sur la base d'idées françaises. Le président a également dit une chose que ses prédécesseurs n'avaient pas dite avant lui: Jérusalem, capitale de deux Etats. Mais la politique de colonisation continue. Je crois que le président Sarkozy a été très frustré par la politique des petits pas de Mitchell. En fait, la grande erreur s'est produite durant le processus d'Oslo, où l'on a considéré que la question de la colonisation serait reportée à l'examen du statut final. Comme ce processus était avant basé sur la confiance réciproque, il a suffi qu'une des parties stoppe ses concessions. Le président de la République est impatient que les négociations reprennent. Mais, récemment, il y a eu un veto américain contre une résolution condamnant la colonisation israélienne. La France et treize autres membres du Conseil de sécurité ont voté en faveur de ce texte. La situation est assez compliquée aujourd'hui. Le gouvernement israélien est affaibli, l'Autorité palestinienne est en mauvaise posture et la situation politique intérieure aux Etats-Unis est assez compliquée pour le président Obama».

«Quid de la réforme de l'Onu?», demandet-on alors dans le public. «C'est une question très intéressante, mais elle est très compliquée. La France réfléchit à cela avec d'autres pays, notamment le Royaume-Uni, mais on touche au sujet sensible de la gouvernance mondiale. On ne peut plus diriger le monde du XXI<sup>s</sup> siècle avec les outils de 1945. Le rôle de la France, c'est peut-être d'initier ce changement. S'il n'y a pas de réforme, ce sont des pays de la taille de la France ou de la Grande-Bretagne qui en paieront le prix. La représentation de l'Afrique est une grande question. Mais tout ceci avance, progressivement».

«Nous sommes obligés de travailler avec des Etats dont les gouvernements ne partagent pas les mêmes valeurs que nous».

Il a également été question de la Syrie. «La Syrie – ce n'est pas un jugement de valeur – est un acteur important du Proche-Orient. Pas seulement au Liban, mais aussi en Irak, sur le dossier palestinien, sur tout un tas de sujets. La Syrie, de par sa position géographique et politique, est à un carrefour qui lui confère un certain rôle. On ne peut faire l'économie de l'ignorer. On a ouvert un dialogue avec la Syrie mais je ne crois pas qu'il se fasse au détriment du Liban. D'ailleurs, la France n'a pas été la seule. L'Arabie saoudite a également opéré un changement assez spectaculaire au sommet



## Un peu de politique intérieure

A une question sur les remous politiques de la diplomatie française, l'ambassadeur a concédé qu'il y avait eu «certaines maladresses, en tout cas, reconnues comme telles». Interrogé sur la tribune anonyme de la diplomatie signée Marly, il a expliqué que «ce genre de lettres a toujours existé. Quoi qu'il en soit, le président de la République fixe la ligne en matière de politique étrangère. En France, sous la V<sup>®</sup> République, il y a un domaine réservé du président de la République en matière de politique étrangère. Il a été dit récemment par le conseiller du président, Henri Guaino, que la diplomatie était faite par les diplomates et la politique étrangère par les politiques».

de Koweït en 2009 et qui s'est traduit par le voyage commun des deux chefs d'Etat au Liban en juillet 2010». Quel bilan en tirer? «Il y a eu des aspects positifs et d'autres aspects à examiner de plus près. Il n'a jamais été question d'engager un dialogue au détriment du Liban. Nous avons considéré qu'en parlant avec la Syrie, nous préservions la stabilité du Liban. C'est d'ailleurs le calcul qu'à fait le Premier ministre Saad Hariri en allant à Damas, dans un voyage qui a sans doute été difficile pour lui. Je pense que ce dialogue va continuer mais il serait bon de regarder attentivement ce qu'il a donné».

Difficile de ne pas interroger l'ambassadeur sur les soulèvements qui secouent la région. «On est dans une situation très évolutive. Ce qui me frappe, c'est que tous ces pays vivent des situations très différentes les unes des autres. En Tunisie, il y avait un décalage insupportable, entre une société ouverte mais inégalitaire avec une classe moyenne assez importante et un régime qui fermait le pays. Je suis assez optimiste sur la Tunisie. Ce qui s'est passé est tout simplement extraordinaire. Les Tunisiens ont toutes les raisons d'être fiers de la façon dont ils ont mené leur révolution. La situation de l'Egypte est plus complexe. Il faut se garder d'une lecture trop occidentale et trop marquée par les révolutions passées, notamment la révolution iranienne. Et puis, on a un drame absolu en Libye. On a un homme qui est prêt à tout, dans un pays où la dimension tribale est importante et profondément divisée entre la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Il y a toutes les raisons d'être inquiet». Denis Pietton a par ailleurs expliqué que «l'Union pour la Méditerranée, l'un des grands objectifs du quinquennat du président de la République, était une belle idée visionnaire».

La troisième et dernière partie de cet entretien porte sur des questions moins politiques.

Lorsqu'on lui demande quelle est la marge de manœuvre d'un diplomate, l'ambassadeur livre une réponse simple. «Le matin, quand je me regarde dans une glace, je me demande toujours si ce que je fais est en accord avec ce que je suis. Et puis, nous avons un devoir d'information, même s'il ne faut pas réduire notre travail à cela. Notre hantise est qu'un jour, on nous dise qu'on ne savait pas. Les politiques font la politique qu'ils veulent mais moi, je dois faire mon travail. Nous devons dire ce que l'on voit. Je ne me censure pas. On a toujours une petite marge personnelle, tout en respectant l'autorité».

Avis aux étudiants: « La France a fait le choix d'accueillir principalement des étudiants en cycle supérieur, notamment parce que nos moyens sont plus limités. Il y a au Liban de grandes universités francophones. Poursuivre ses études dans son pays est un atout. Je trouve que l'émigration est une perte pour le pays». JULIEN ABI RAMIA

